

Le 19 avril 2024

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4253-2024
Demande de révision de la décision D-2024-007 déposée par la FCEI en vertu de l'article 37 de la Loi sur la Régie de l'énergie

Chère consoeur,

Suite à votre correspondance datée du 12 avril 2024¹, le GRAME confirme à la Régie qu'il souhaite participer à l'audience dans le cadre du dossier en objet et qu'il ne présentera pas de preuve testimoniale.

En ce qui concerne nos disponibilités pour l'audience, les représentants du GRAME sont disponibles la semaine du 20 mai 2024 ainsi qu'en juin, sauf le 7 et le 10 juin 2024.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Gaëlle Obadia, pour la FCEI et Me Marie Lemay Lachance, pour Énergir

¹ [A-0007](#)